Bulletin municipal d´information

Mars/avr. 2020

320 L´Andréanais

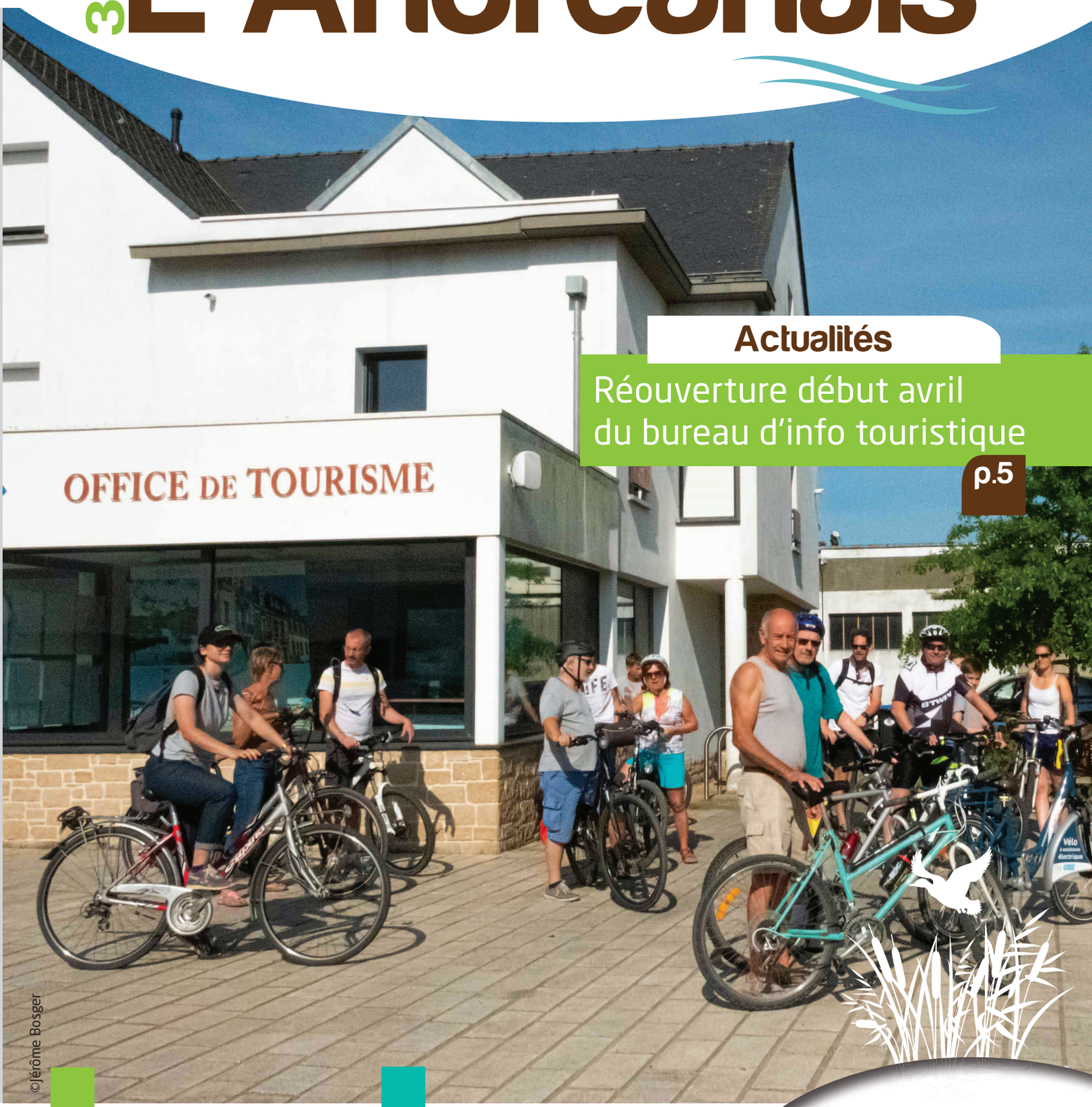

©Jérôme Bosger

Actualités

Réouverture début avril du bureau d'info touristique

p.5

p.3 Actualités

Les élections municipales en pratique

p.9 Grand angle

Tom Durand, un des meilleurs apprentis de France

Saint-André des Eaux

ÉDITO

Période pré-électorale oblige, la communication de l'équipe municipale est plus contrainte depuis le 1er septembre et ce, jusqu'au scrutin, le 15 mars prochain.

La publication de l'édito du maire est suspendue.

Le comité de rédaction

Sommaire

Finances
> p. 3

Culture
> p. 4

Grand angle
> p. 9

Expression des Élus
> p. 10

Vie associative
> p. 11/12

Permanences en mairie

Mission locale
Les vendredis de 9h à 12h
Sur rendez-vous au :
02 40 22 50 30

ADAR
Le 2e et 4e jeudi du mois

Amélioration habitat
Sur rendez-vous au :
02 51 76 10 00

Conciliateur de justice
2e jeudi du mois
(14h à 17h)

Collecte Bacs jaunes
Le mardi à partir de 5h
(à sortir la veille)
Tous les 15 jours
suivant secteurs

Ramassage encombrants
(4e jeudi du mois)
Uniquement sur appel au n° vert 0 800 393 395 au plus tard la veille de la collecte avant midi.

Services municipaux

État-civil :
Du lundi au samedi, de 9h à 12h
Mardi et jeudi, de 14h à 17h
Vendredi, de 14h à 16h

Urbanisme :
De 9h à 12h :
Lundi, mercredi et vendredi,
et les 1er et 3e samedis du mois
Accueil téléphonique :
Lundi et vendredi, de 9h à 12h

Bibliothèque :
Mardi de 16h à 18h
Mercredi de 10h à 12h30
et de 14h30 à 18h
Samedi de 9h30 à 12h30

Végèterie :
Du 1er octobre au 31 mars
Lundi de 14h30 à 18h
Mercredi de 14h30 à 18h
Samedi de 9h à 12h15
et de 14h30 à 18h
Fermeture à 19h du 1er avril au 30 septembre

Retrouvez tous les événements sur :
www.saint-andre-des-eaux.fr
Saint-André-des-Eaux-44-événements

Directeur de la publication : Jérôme Dholland
Mairie de St-André des Eaux
Directrice de la rédaction : Patricia Bigot
Rédaction, mise en page : Service Communication
Crédit photo : A. Lamoureux

J. Bosger - C. Blancher
Associations andréanaises
Conception : Outremer
02 40 60 02 40
Impression : Saxo Print
Document imprimé à 3 500 exemplaires.

Budget primitif 2020

Le conseil municipal a voté lundi 16 décembre 2019 le budget prévisionnel 2020, le dernier du mandat. Il sera complété au printemps d'un budget supplémentaire qui reprendra les résultats de l'année 2019.

Un budget de fonctionnement maîtrisé…

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent (hors dépenses imprévues qui sont rarement utilisées) à 4 376 666 € et diminuent de 3% par rapport au budget 2019. Ces efforts importants n'empêchent pas la commune d'offrir aux Andréanais les mêmes services, voire d'en apporter de nouveaux, par exemple la prise en charge financière d'un distributeur automatique de billets.

Les recettes de la commune évoluent peu dans ce budget prévisionnel du fait des incertitudes en cette fin d'année, notamment sur la réforme de la taxe d'habitation.

Générant une épargne significative

L'excédent prévisionnel de la section de fonctionnement s'élève à 1 887 446 €, soit une progression de 11,60 % par rapport au BP 2019. Avec les dotations aux amortissements qui progressent de 17%, ce sont 2 262 446 € qui permettent de financer la section d'investissement. Un montant significatif, en augmentation de 12,55 % par rapport à 2019.

Les taux des taxes d'habitation et des taxes foncières sont maintenus :

- Taxe d'habitation	21,87 %
- Foncier bâti	26,19 %
- Foncier non bâti	75,93 %

Des équipements au service des Andréanais

Au total, la section d'investissement s'élève à 2 862 446 €, un montant en nette augmentation par rapport aux années précédentes (BP 2019 : 2 446 011 €, soit +17,02 %).

Aux opérations déjà votées et restant à réaliser (par exemple, salles polyvalente et de spectacle et rénovation de l'école Jules Ferry), viennent s'ajouter :

- Des crédits pour compléter la rénovation de l'école élémentaire Jules Ferry pour 120 000 €
- La réalisation d'une nouvelle bibliothèque pour 950 000 €
- L'installation de récupérateurs d'eaux pluviales pour 180 000 €
- L'extension et la rénovation du Centre technique municipal pour 500 000 €
- Les enveloppes annuelles habituelles pour l'acquisition de terrains (156 000 €) et pour le programme d'aménagement de la voirie communale (200 000 €)

Ainsi que 257 565 € de dépenses d'investissements dites courantes, dont :

- Renouvellement du matériel au restaurant scolaire et dans les services enfance/jeunesse (52 650 €)
- Étude pour rénovation de l'éclairage public (leds) pour 50 000 €
- Travaux, mobilier et matériel informatique dans les écoles (dont système d'alerte intrusion) pour 26 500 €
- Matériel et logiciels informatiques pour les services municipaux (22 100 €)
- Acquisition/renouvellement de véhicules et d'outillage (20 070 €)
- Divers travaux de rénovation sur bâtiments (salles sportives, Mille-Pattes, Espace du Marais, Les Roselières) pour 15 725 €.

Plan local pour l'insertion et l'emploi

Deux fois par mois depuis le début de l'année
Une permanence emploi plus proche des habitants

Le Plie, Plan local pour l'insertion et l'emploi, piloté par la Carène, se rapproche des habitants de Saint-André des Eaux. Une permanence est désormais en place deux fois par mois sous l'égide de Jean-Christophe Guéguin, référent du parcours emploi.

A destination des personnes âgées de plus de 26 ans, ne percevant pas le RSA (Revenu de solidarité active) mais aussi de ceux ayant moins de six mois d'activité professionnelle à la recherche d'un emploi durable, ce dispositif propose un accompagnement sans durée dans le temps jusqu'à l'obtention d'un contrat de travail choisi d'au moins six mois.

Jean-Christophe Guéguin se définit lui-même comme « **un facilitateur de démarche** ». Son rôle de référent unique n'empêche pas un accompagnement par Pôle emploi (stage, formations...).

« ***On fait avec et pour la personne. Par exemple en l'aidant à faire sa réactualisation à Pôle emploi, ou en simplifiant certaines démarches administratives... On casse aussi des clichés. On prend le temps de se parler, d'apprendre à se connaître car on estime que l'on part de la personne pour lui trouver le travail qui lui correspond. On lui dit ce qui va et ce qui ne va pas afin d'établir de la confiance et de l'espoir. On est des médiateurs*** » explique le référent du Plie qui interviendra dans les dix communes de la Carène.

Après avoir défini un parcours professionnel, le référent du Plie va progressivement lever les freins (alphabétisation, problème de déplacement). Le Plie travaille avec des partenaires pour des cours de langue, des assistants sociaux, la Cité sanitaire et 600 entreprises dans tout secteur de métiers. En 2019, 210 personnes ont été accueillies en simultané à l'échelle de la Carène dans le cadre d'un Plie + de 26 ans dans un parcours emploi.

« ***Notre but est de retrouver confiance et de donner envie*** », conclut Jean-Christophe Guéguin.

Permanence du Plie, chaque 1er et 3e jeudi du mois, de 10h30 à 12h, en mairie (Maison Bertho), sans rendez–vous.

Emplois saisonniers

Chaque été, du mois de juin au mois d'août, la commune propose des emplois saisonniers à destination des jeunes aux services techniques (permis de conduire exigé).

Les candidatures, avec photo, sont à adresser jusqu'au mercredi 18 mars inclus à :

Monsieur le Maire - Service du Personnel - B.P. N°5 - 44117 Saint-André des Eaux.

Référendum d'initiative partagée (RIP)

Le recueil des soutiens des électeurs au projet de loi « visant à affirmer le caractère de service public national de l'exploitation des aérodromes de Paris » est disponible en ligne jusqu'au 12 mars 2020, à l'adresse :

www.referendum.interieur.gouv.fr/.

Le formulaire de soutien est également à disposition dans les mairies de Saint-Nazaire, Guérande et La Baule.

Appel aux artistes andréanais

En préparation des expositions artistiques qui auront lieu à la salle du Parvis, du **1er mai au 21 juin**, la municipalité recherche des artistes amateurs andréanais.

Passionné(e) de peinture, sculpture, photographie ?

Venez vous renseigner en mairie, au service vie associative et animations :

associatif@ville-st-andre-des-eaux.fr

Il est de retour !

Le Bureau d'Information Touristique situé place de l'Eglise rouvre ses portes pour une nouvelle saison (et de nouvelles aventures !) à partir du samedi 4 avril. L'occasion pour les visiteurs de découvrir notre région et pour les Andréanais d'y trouver de belles idées de sorties.

©Alexandre Lamoureux

A vos agendas //

Les horaires d'ouverture évoluent :

En avril et en mai, le bureau est ouvert, du lundi au samedi, de 9h30 à 12h30, et le mercredi, de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Ouverture exceptionnelle pour le long week-end de Pâques :

- Samedi 11 avril, de 9h30 à 12h30, et de 13h30 à 17h30
- Dimanche 12 avril, de 9h à 13h.
- Lundi 13 avril (férié), le bureau est fermé.

En juin et en septembre, le bureau est ouvert, du mardi au samedi, de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.
En juillet et en août, le bureau est ouvert, tous les jours, de 9h30 à 13h et de 14h30 à 18h (sauf le dimanche de 9h à 13h).

Plein les yeux //

Cet été, venez découvrir une exposition inédite dans la salle du Parvis. Les photographies exposées, vues du ciel, nous font prendre de la hauteur et révèlent notre destination !
A nouveau, nous allons vous proposer des escapades natures estivales à découvrir en famille, entre amis ou en solo (balades à pied, à vélo, découverte du four à pain de Marland...), l'occasion de (re)découvrir les pépites de notre commune !

On vous attend //

Passez nous voir et découvrir l'ensemble de l'information touristique, l'agenda des sorties, le programme de la vie culturelle et aux alentours, ainsi qu'un point de vente à tarifs préférentiels pour la plupart des sites de loisirs de notre région ... renversante !

On reste en contact //

Par téléphone : 02 40 91 53 53, par email : contact-standre@saint-nazaire-tourisme.com et sur le web www.saint-nazaire-tourisme.com

Élections municipales

Mode d'emploi

Les élections municipales ont lieu **les dimanche 15 et 22 mars.** La commune compte 5 bureaux de vote qui seront ouverts de 8h à 18h.
Les électeurs sont invités à consulter leur carte électorale afin de vérifier leur numéro de bureau. La présentation d'une pièce d'identité est obligatoire pour prendre part au vote (voir la liste des justificatifs sur www.loire-atlantique.gouv.fr).

Une seule procuration par électeur est autorisée, elle peut être remplie en ligne (www.service-public.fr), imprimée puis visée par les autorités habilitées ou demandée directement auprès de leurs services : gendarmerie, commissariat, tribunal d'instance. Elle ne peut être donnée qu'à une personne inscrite sur les listes électorales dans la même commune. **Renseignement en mairie au 02 51 10 62 62.**

Bureau N° 3
Espace Enfance
17 rue Jules Ferry

Bureau N° 2
Ecole Jules Ferry
13 rue Jules Ferry

Bureau N° 4
Salle A. de Bretagne
27 rue de Bretagne

Bureau N° 1
Salle des mariages
9 pl. de la Mairie

Bureau N° 5
Salle des Paviolles
19b rue du 19 mars

L'accès et le stationnement aux bureaux 2 et 3 pourront être rendus difficiles le matin du fait de l'organisation du semi-marathon. Nous nous excusons de la gêne occasionnée. Les services en lien avec les organisateurs feront le nécessaire pour réserver des places de stationnement à proximité directe des bureaux de vote.

V. Pichon

Ram (Relais assistant.es maternel.les)

Venez Danse'C !

Cécile Limbert, danseuse, chorégraphe, musicienne et compositrice, nous (enfants et adultes) invitera au travers du mouvement, à être à l'écoute de nos ressentis, de notre énergie... en n'oubliant pas l'espace donné et les personnes présentes autour de nous.
Assistante maternelle, tentez cette nouvelle aventure avec les enfants que vous accompagnez !
Les pré-inscriptions pour notre troisième cycle de matinées d'éveil sont ouvertes jusqu'au 15 avril au Ram par téléphone, mail ou courrier.

Rappel : l'inscription à un cycle de matinées d'éveil **engage** !
Pour le cycle « Venez Danse'C », l'engagement induit :
- La présence de l'assistante maternelle et des enfants (selon planning) aux 6 séances, tous les vendredis, du 15 mai au 26 juin (hormis le 22 mai).
- La présence de l'assistante maternelle à une rencontre avec l'intervenante et l'animatrice du Relais le lundi 18 mai à 20h au Ram.

MATINÉES D'ÉVEIL « BASIQUES »

MARS

Vendredi 6 : jeux libres de 9h30 à 10h30 à la ludothèque de Guérande (attention au changement d'horaires !)

Vendredi 13 : manipulation au Ram*

Vendredi 20 : nature et découvertes au Ram*

Vendredi 27 : motricité de 9h30 à 10h45 à la salle Océanie du Complexe sportif

AVRIL

Vendredi 3 : jeux sonores au Ram*

Mardi 7 : manipulation au Ram*

Vendredi 24 : matinée « spéciale vacances ! » (horaires et lieu à définir)

*** 9h30 à 10h45**

Mille Pattes

Inscriptions en accueil régulier au multi-accueil pour la rentrée de septembre 2020

Les familles qui souhaitent que leur(s) enfant(s) soi(en)t accueilli(s) au Multi-Accueil « Mille Pattes » en accueil régulier à partir de septembre peuvent venir y retirer un dossier de pré-inscription ou le télécharger sur le site internet de la commune :
http://www.saint-andre-des-eaux.fr/

Une fois rempli et les pièces justificatives réunies, le dossier devra être remis au Multi-accueil (boîte aux lettres extérieure, en main propre ou par courrier). **Les familles ont jusqu'au vendredi 27 mars pour remettre les dossiers de pré-inscription.**

Chaque demande sera étudiée dans le cadre de la commission d'attribution des places qui se réunira début avril. Les réponses seront données aux familles par courrier le plus rapidement possible.

Pour plus d'information, le règlement intérieur est en ligne sur le site internet de la commune.

Espace « Mille Pattes »
02 40 70 44 37
millepattes@ville-st-andre-des-eaux.fr

Espace Enfance

Les vacances de printemps auront lieu du 11 au 26 avril

Accueil de loisirs : les inscriptions à l'Accueil de loisirs élémentaire et maternel seront possibles, sans limitation de places, du **20 mars au 3 avril**. Les formulaires d'inscription aux journées ou demi-journées seront disponibles à l'Espace Enfance et sur le site de la ville.

JEM : les réservations d'activités au JEM (les 11/15 ans) commenceront le **mercredi 1er avril** à 14h30 au bureau de l'Espace Enfance. Les programmes seront envoyés par mail aux adhérents JEM et disponibles sur le site de la ville à partir du 27 mars.

Mini-camps d'été : un mini-camp aura lieu du **8 au 10 juillet** à Séné pour les élémentaires de l'Accueil de Loisirs. Au programme, camping, activités Optimist, catamaran, VTC... Les enfants qui ne sont pas partis l'année passée seront prioritaires, toutes les informations seront diffusées en avril à l'Espace Enfance et les inscriptions débuteront le 30 avril à l'Espace Enfance.

Un mini-camp d'été est organisé du **6 au 8 juillet** pour le JEM. Il se déroulera à Séné, au bord de la mer où kayak, Optimist, VTC seront à l'honneur. Les inscriptions à ce mini camp auront lieu courant mai pour le JEM, toutes les informations à ce sujet seront envoyées par mail aux adhérents. Priorité à ceux qui n'ont pas encore participé aux mini camps.

V. Pichon

Bibliothèque **municipale**

● **Grâce à WeDo 2.0, le codage devient réalité**. Avec des briques LEGO®, un logiciel convivial et une compétition de voitures à la clé, voilà un bon menu pour un atelier de programmation. A la frontière de la science et de la technique, vous aurez deux heures, en binôme, pour construire votre véhicule, le programmer, et 3-2-1 partez pour la course finale !

Mercredis 4 et 11 mars, de 15 à 17h.

Gratuit, public enfant à partir de 9 ans.

Places en nombre limité à 4 binômes par atelier. Inscription auprès de la bibliothèque.

● **Matinée "Partage tes trucs"**

Venez partager vos trucs et astuces de jardin au naturel, potager et ornements, le samedi 21 mars, dès 10h30 à la bibliothèque. Entrée libre.

Contact : 02 51 10 62 64

École **maternelle Jules Ferry**

Cette année, toutes les classes de l'école maternelle sont engagées dans un projet autour des arts du cirque.
Depuis l'automne, les enfants s'initient à différents arts : le jonglage, sous toutes ses formes : balles, assiettes, foulards, anneaux, l'équilibre sur boule, le funambule sur fil, les acrobaties.
Samedi 8 février, c'était l'occasion de montrer aux parents où chacun en était dans ses progrès. Les familles ont pu se rendre à la salle de sports, où la compagnie ***Roule Ta Boule*** et les enseignants les attendaient pour s'essayer aux différents ateliers mis en place.

Un grand moment de plaisir partagé avec tous ! D'autres temps forts suivront, nous ne manquerons pas de vous en parler.

Piscine **intercommunale**

Soirée Zen (réservée aux adultes)

Le vendredi 20 mars de 18h30 à 21h

Séances de massages variés (Watsu ; Shiatsu)

Atelier hypnose ; yoga

Tarif : 5 € - places en nombre limité.

Vacances d'avril

Stage de natation enfants (à partir de 5 ans) :

Du mardi 14 au vendredi 17 avril de 10h à 11h et de 11h à 12h.
Du lundi 20 au vendredi 24 avril de 10h à 10h45.

Nouveau : découverte sauvetage et secourisme de 11h à 11h45.

Cours d'aquabike :

Lundi 20 avril de 12h15 à 12h45.

Renseignements auprès de l'accueil de la piscine ou au 02 40 91 21 15.

Inscription en ligne à partir de fin mars.

Opération **Toutes pompes dehors**

L'association Onco Plein Air (AOPA) organise sa collecte annuelle

AOPA
WWW.AOPANANTES.FR

L'objectif de cette opération est de donner ses paires de chaussures usagées - mais encore portables - afin de collecter des fonds qui permettront à des enfants hospitalisés au service oncologie du CHU de Nantes, de partir en vacances.
Ces chaussures seront revendues au Relais Atlantique à Couëron (entreprise de réinsertion du groupe Emmaüs).

L'opération 2020 se déroulera du 23 mars au 4 avril.

Vous pourrez déposer les chaussures bien attachées par paire, dans le hall de l'Espace enfance les Roselières et dans plus de 1 200 points de collecte de la région Pays de la Loire. Ensemble soutenons les jeunes dans leur combat contre la maladie.

T. Ryo

Fauchage raisonné

« Plus on coupe l'herbe et plus elle repousse ! »

Pour comprendre comment fonctionne la fauche de la végétation sur les bords de routes, il faut bien faire la différence entre les routes communales qui sont entretenues par la commune, et les autres routes qui le sont par les services du Département et la Dir Ouest.

Qu'est-ce que le fauchage raisonné ?

Cette pratique consiste à adapter les périodes de fauchage au rythme naturel de la végétation, afin de préserver l'habitat de la petite faune et éviter la repousse trop rapide de l'herbe et des plantes envahissantes. Les endroits pouvant présenter un risque pour la sécurité des usagers (intersections, virages...) sont traités en priorité afin de maintenir une bonne visibilité.

Quelles sont les périodes de fauchage ?

Sur nos routes communales, la fauche des accotements et des fossés se fait lors d'une campagne qui dure environ deux semaines. Ici, pas de fractionnement. Tout le long de la route est fauché en une fois. Afin de maintenir la sécurité des différents usagers des routes, la campagne de fauche débute aux alentours de la deuxième quinzaine de mai. Puis, en fonction de la météo et de la repousse, les agents des services techniques fauchent à nouveau, si besoin, vers le mois d'août. Plus tard dans l'année, sur une période qui s'étale d'octobre à mars, la débroussailleuse est passée sur toutes les routes communales pour faucher l'accotement, le fossé et l'aplomb des haies.

Brûlage des déchets

Le brûlage des déchets verts est strictement interdit par circulaire ministérielle du 18 novembre 2011.

En effet, le brûlage des déchets est source de nuisances pour le voisinage, nuit à l'environnement et à la santé par l'émission de substances polluantes et peut également être la cause de la propagation d'incendie.

Les déchets doivent donc impérativement être déposés à la végéterie intercommunale située au chemin bas à Saint-André des Eaux. Ils y seront valorisés en paillage et compostage.

Horaires d'ouverture :

Du 1er octobre au 31 mars :

Le lundi et le mercredi de 14h30 à 18h

Le samedi de 9h à 12h15 et de 14h30 à 18h.

Du 1er avril au 30 septembre :

Le lundi et le mercredi de 14h30 à 19h

Le samedi de 9h à 12h15 et de 14h30 à 19h.

Co-voiturage

L'association Quickmove est le fruit d'une séance d'intelligence collective « 1+1=3 » initiée par le Cjd (club des jeunes dirigeants) Loire et Mer de Saint-Nazaire réalisée en novembre 2016 à Pornichet.

De cette réflexion est né le concept Quickmove auxquels de nombreux Andréanais sont déjà inscrits.

Une méthode innovante qui accompagne le développement durable. Ce concept s'adresse aux salariés pour leurs déplacements domicile/travail. Son objectif est de transformer le transport autosoliste en transport collectif. Il permet ainsi de se déplacer facilement, d'économiser de l'argent et de réduire les émissions de CO2 dans l'atmosphère. (Ex: un trajet journalier domicile/travail de 18 km représente une tonne de CO2 émis sur une année).

Aujourd'hui pour vous aider à vous engager dans le développement durable, n'hésitez pas à vous inscrire sur l'application de covoiturage sélectionnée par Quickmove.

C'est facile, gratuit et accessible à partir de votre téléphone mobile après téléchargement de l'application Karos.

Contact : Jacky Point - pointjacky@aol.com

Un jeune Andréanais, un des meilleurs apprentis de France

Tom, un paysagiste en or

Le 12 février dernier, Tom Durand, 19 ans, a reçu, à La Sorbonne, à Paris, la médaille d'un des meilleurs apprentis de France. Un Graal qui récompense le parcours sans faute de cet Andréanais, passionné par son métier de paysagiste.

De la 3e au collège Kerguenec à Saint-Molf, aux honneurs de la profession, un soir de février, Tom Durand mesure le chemin parcouru. Un parcours commencé dès son plus jeune âge dans le jardin de son grand-père, Claude : « ***Avec lui, j'ai appris à bricoler, à m'occuper d'un potager… Cela m'a donné envie de travailler dehors.*** ».

Tom est l'exemple même de ce que l'apprentissage peut apporter à une carrière professionnelle.

Un bac pro paysage en trois ans

Et c'est au côté de l'équipe des Pépinières environnement services que le jeune homme apprend les rudiments du métier, depuis 2016, avec en alternance le centre de formation des apprentis Jules Rieffel, à Saint-Herblain, où il prépare son bac professionnel paysagiste en trois ans.

Sous l'égide de son maître d'apprentissage, Hervé Auraix, de Ronan, et d'Anthony Mahé, son chef d'équipe, Tom apprend et ne lâche rien. Il aurait pu s'en tenir là mais un de ses formateurs au CFA lui parle du fameux concours des meilleurs apprentis.

Bien lui en a pris : Tom décroche l'or au niveau départemental, en fin d'année 2018, puis en régional en juin 2019 ce qui le qualifie pour l'épreuve nationale en octobre dernier à Saint-Brieuc.

Des exigences élevées

« ***A chaque étape, j'avais un plan différent de jardin à réaliser, en un temps donné mais toujours sur 16 m². Avec des aménagements et des matériaux spécifiques. Les exigences étaient plus élevées au fil des concours. Le stress montait également…*** », raconte Tom.

Après l'or en régional, Tom va alors beaucoup s'entraîner, à la fois sur les travaux pratiques mais aussi sur les végétaux : « ***Nous sommes interrogés à l'écrit et nous devons les reconnaître et donner leurs noms en latin. On doit tout apprendre.*** ».

Entraînement au CFA

Apprenti au CFA de La Roche sur Yon depuis septembre pour préparer un certificat de spécialisation en maçonnerie paysagère, l'Andréanais est entraîné par deux de ses formateurs. Malgré la pression le jour J et l'exigence du jury, Tom se lance dans l'épreuve nationale, déterminé à donner le meilleur. Et la victoire lui sourit.

« ***Je n'y croyais pas du tout. On était 35 concurrents, confinés pendant deux jours. Nous sommes six à avoir décroché l'or. Cette médaille récompense un parcours, un travail et l'implication de tous ceux qui m'ont épaulé et notamment dans mon entreprise.*** ».

Expression des conseillers majoritaires

Six ans de mandat...

Difficile de résumer six années d'un mandat intense en quelques phrases. Il nous semblait cependant important de mettre en valeur le travail réalisé par notre groupe d'élus avec l'appui des services municipaux.

Depuis 2014, la commune demeure attractive puisqu'elle attire environ 150 nouveaux habitants chaque année. Pour chacun de ces Andréanais et conformément aux engagements pris dès 2014, nous avons souhaité oeuvrer sur des axes permettant d'offrir un cadre de vie et des services de qualité à tous.

Voirie et sécurité : trois rues ont été totalement aménagées pour 750 000€ (rue Villès Batard, rue du 19 mars 1962, rue de la Garenne). De nombreuses voies ont été refaites sur les 80 km entretenus par la commune et des aménagements sécurisent désormais le rond-point de Marland et les carrefours de la Ville Rouello, Bilac et de la Brenoguen. En ajoutant à cela les plateaux, ce sont plus de 330 000€ qui ont été dédiés à ces actions de sécurisation

Entretien des bâtiments : chaque année des travaux ont permis de maintenir et d'améliorer l'état des bâtiments communaux (mairie, salles associatives, église). Par exemple, pour l'église, après le changement du chauffage, la reprise des meneaux et des vitraux, la réfection du clocher va être entreprise en 2020. Point touristique majeur, la Chaussée Neuve bénéficie aujourd'hui de nouveaux sanitaires qui s'intègrent dans le site et bénéficient d'une station d'épuration écologique.

Enfance : Avec la dernière tranche de travaux programmée cet été, **l'école élémentaire Jules Ferry** sera entièrement rénovée (2,3 millions d'euros engagés) : toiture refaite, isolation extérieure. Le restaurant scolaire qui accueille chaque jour plus de 500 enfants des écoles Jules Ferry et Notre-Dame a été agrandi et insonorisé pour 600 000€.

En matière de service, après l'ouverture du Mille-pattes, nous avons créé une nouvelle offre pour les adolescents de la commune à travers le **club Jem**.

Culture : **la bibliothèque** a déménagé dans les anciens locaux de l'espace jeunes qui ont été complètement réhabilités (et isolés) pour un coût de 150 000€. Une destination provisoire avant la réalisation de la médiathèque, aujourd'hui imaginée en co-construction avec les bénévoles et la professionnelle qui dynamisent cette structure.

Vie associative : Après la réfection des toitures des salles sportives, **deux nouvelles salles** ont été construites pour permettre le développement des créneaux d'utilisation des associations en place et l'émergence de nouvelles activités. Toujours au bénéfice des sportifs, l'éclairage du terrain de football du haut a été revu, le drainage du terrain de l'Ile de la pierre entrepris et deux robots tondeuses ont été achetés.

Ces quelques réalisations ont été rendues possibles grâce à un budget maîtrisé, tant en fonctionnement, où l'augmentation de nos dépenses respecte le seuil des 1,20% par an, qu'en investissement. Notre équipe a engagé 19,3 M€ tout en réduisant la dette de 3 M€.

Nous sommes satisfaits du travail accompli et espérons avoir répondu à vos attentes et rendu votre quotidien agréable à Saint-André des Eaux.

Enfin parce que la démocratie ne s'use que si l'on ne s'en sert pas, votez le 15 mars pour choisir l'équipe qui administrera la commune pour les 6 prochaines années.

Le groupe majoritaire la Dynamique renouvelée

Expression des conseillers n´appartenant pas à la majorité municipale

Six ans d'engagement et d'expression (extraits) :

"Une municipalité se doit de soutenir ses associations, qui sont les forces vives de l'animation de la commune... Les élus se doivent d'être garants de la cohésion du tissu associatif." ***(été 2014)***

"Automobilistes, cyclos, piétons, la sécurité routière est un sujet qui nous concerne tous... Il faut oser réduire les limitations de vitesse de manière significative pour assurer la sécurité de tous." ***(juillet 2015)***

"Transition énergétique et nous ? A l'échelle des territoires, les élu(e)s doivent être force de proposition... ". ***(décembre 2015)***

"Pour assurer aux seniors autonomie et liberté, il faut prendre en compte tous les aspects du cadre de vie : le maintien des liens avec l'entourage (familial, amical, associatif), la proximité des services et des commerces, leur accessibilité, les transports, l'information...". ***(mars 2016)***

"...Notre petit coin de terre sait accueillir et mener de belles actions conjuguant convivialité, fraternité et partage. Les animations de l'été ont su enthousiasmer nos hôtes estivaux et rassembler les Andréanais, avec un beau succès pour notre « Fête Nationale » des Chalands Fleuris." ***(septembre 2017)***

"Quelle bibliothèque pour demain ? Nous la souhaiterions ambitieuse et, tant par sa superficie que son contenu, conforme aux besoins et attentes des Andréanais." ***(été 2018)***

"Avec une démocratie représentative affaiblie du fait d'une abstention croissante, nous croyons de plus en plus fort aux vertus d'une démocratie participative". ***(mars 2019)***

Accueil migrants : "Le principe de fraternité, symbole de notre république, échappe à l'abstrait pour s'inscrire dans le paysage et le quotidien de notre commune... L'entre-soi est d'une tristesse absolue." ***(mai 2019)***

Dominique Amisse - Chantal Cancouët - Laurence Domet-Grattieri
Franck Delalande - Steve Gabory - Anne Raingué-Gicquel.

SEMI-MARATHON

L'ESCO Saint-André organise la 26e édition du semi-marathon de Brière, le dimanche 15 mars à partir de 10h. Nous vous y attendons nombreux et plusieurs solutions s'offrent à vous : 5 km, 21,1 km en relais (2 x 10,5 km) et le semi-marathon soit 21,1 km.

A l'occasion de cette journée sportive, nous organisons également une marche nordique, randonnée de 10 km ainsi que des galopades pour les enfants (de CP à 5e). Ces épreuves ont lieu le samedi 14 mars à partir de 14h.

Au passage de la course, la circulation pourra se trouver passagèrement perturbée en matinée et des problèmes de stationnement pourront survenir aux alentours de l'Espace du Marais. Nous nous excusons par avance de la gêne occasionnée.

Rendez vous donc les 14 et 15 mars à l'Espace du Marais.

ABSADE

L'assemblée générale aura lieu le jeudi 2 avril à 20h30 à la salle polyvalente n°1. Cette réunion permettra de dresser le bilan de la fête des Chalands Fleuris 2019 mais aussi d'évoquer l'édition 2020 qui aura lieu le 2 août prochain : les spectateurs y découvriront une nouvelle scénoparade "**Les souterrains du temps**" et deux concerts viendront clore cette journée : Rewind et Epsylon.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer et participer à ce moment fort de la vie associative andréanaise.

DÉBUT DE SOIRÉE

L'association organiser un repas dansant " **Année 80 à nos jours** " à l'Espace du Marais, le 28 mars à 19h30 .
Prix du menu : 20 €
Vous aurez l'occasion de découvrir ou redécouvrir une petite rétrospective de notre spectacle 2019 pendant le dîner.
Les réservations ont lieu aux salles A. de Bretagne, de 17h45 à 19h, tous les mardis et jeudis.

Contacts : Patricia 0675487323
Manue : 0675819386
association.debut.de.soiree@gmail.com

SOIRÉES THÉÂTRE

L'Amicale des donneurs de sang et les Amis de Bilac organisent 2 soirées théâtre les **6 et 7 mars** à 20h30 à l'Espace du Marais.
La troupe Les Tréteaux Montoirins jouera la pièce "Larguez les amarres". Rires assurés !
Billetterie sur place à partir de 19H30
Réservation : salle du Parvis 29 février et 1er mars de 10h à 12h

Tél. : 02 40 01 29 27 ou 02 40 45 69 18

Le **CLUB DES SUPPORTERS** organise une soirée humoristique animé par Pascal Fleury, le **vendredi 3 avril** à l'Espace du Marais à partir de 20h30. Ouverture des portes à 19h.

Réservation auprès de la Cave Andréanaise à Saint-André des Eaux au 02 40 91 71 33.

MARCHE ÉCO-CITOYENNE

Elle aura lieu dimanche 8 mars, de 9h à 12h. Depuis plus de 10 ans, Andréanais de tous âges sillonnent les chemins afin d'entretenir notre village lors d'un moment d'échange convivial.
Venez nombreux devant l'Espace du Marais munis de gants, bottes et gilets jaunes.
Un petit apéritif sera servi après cette marche responsable.
Contact : 06 84 11 05 87

SAINT-ANDRÉ BASKET-BALL

Le championnat de France pour les U15 région

Les minimes régions 1 (U15) de la CTC (Coopération territoriale de club) Basket Féminin de l'Estuaire née de la collaboration entre les clubs de Saint-André Basket-Ball et des Fréchets Basket Club, ont accédé à l'inter-régionale en ce début 2020.

Après une première phase avec une seule défaite, cette équipe qui a dominé le plus haut niveau régional va donc monter en deuxième division du championnat de France. L'entraîneur **Bradley Ferreira** félicite ce groupe de jeunes basketteuses travailleuses, dynamiques et très solide à domicile depuis plus d'un an.

La CTC créée depuis plus de 5 ans voit pour la première fois de son histoire une équipe accéder à ce championnat sous son nom. Fière de sa formation, celle-ci offre à ces joueuses la possibilité de s'exprimer à tout niveau, du départemental au régional, de U11 à senior. Cette entente voit chaque année certains de ses meilleurs éléments rejoindre des centres de formation qui évoluent au niveau professionnel.

APEL

L'apel organise **son repas dansant le samedi 21 mars** à l'Espace du Marais à partir de 18h30. Le menu adulte est à 18 €, le menu enfant à 5 €. Réservation obligatoire avant le vendredi 13 mars.

Renseignements : 06 73 38 71 76

Collecte de sang :
Jeudi 26 mars
Espace du Marais
16h à 19h30

LE SAVIEZ-VOUS ?*

28 février 1943 : une soirée gravée dans la mémoire des Andréanais.

Depuis juin 1940, les Allemands occupent :

- Saint-André des Eaux : la Kommandantur est installée dans l'école publique et les deux écoles privées hébergent soldats et chevaux,

- Saint-Nazaire, où ils y installent la base sous-marine (1941).

En conséquence la ville et les communes avoisinantes sont la cible des aviations anglaise et américaine.

Le 28 février 1943 fut apocalyptique (bombardement le plus violent de la guerre même s'il n'a duré que 46 minutes). Bombes explosives et incendiaires pleuvent, Saint-Nazaire est en feu. Ce déferlement touche aussi Saint-André et plusieurs secteurs de la commune sont totalement ou partiellement détruits : le bourg, Avrillac et les proximités de Brière.

Bilan : 80 maisons détruites et 6 personnes tuées (3 jeunes réfugiés sous un pailler à la Lande d'Ust et 3 autres personnes à Avrillac dont un enfant de 3 ans).

Ce fut cauchemardesque et de nombreuses personnes décidèrent de se réfugier pour quelques années dans des communes plus éloignées de Saint-Nazaire.

N'oublions pas.

**Informations fournies par l'association Histoire locale et patrimoine.*

G. Lecoq

Agenda

MARS				
Dim. 1er	Championnat de Full Contact	Full Contact Andréanais	Salles sportives	Journée
Mer. 4 & 11	Course de modules programmables	Bibliothèque	Bibliothèque	15h
Ven. 6 & sam. 7	Soirée Théâtre	Amicale des Donneurs de sang et Les Amis de Bilac	Espace du Marais	20h
Dim. 8	Marche écocitoyenne	Absade	Parking Espace du Marais	9h-12h
Sam. 14	Galopades andréanaises et marche nordique	Esco	Espace du Marais	14h
Dim. 15	Semi-marathon et course populaire	Esco	Espace du Marais	10h
Jeu. 19	Commémoration	Mairie/Fnaca	Place de la Mairie	17h30
Sam. 21	Paartage tes trucs	Bibliothèque	Bibliothèque	10h30
Sam. 21	Repas et soirée dansante	Apel Notre-Dame	Espace du Marais	18h30
Lun. 23/03 au sam. 4/04	Opération Toutes Pompes dehors	Onco plein air	Les Roselières	8h-19h
Jeu. 26	Collecte de sang	Amicale des Donneurs de sang	Espace du Marais	16h-19h30
Sam. 28	Repas et soirée dansante	Début de Soirée	Espace du Marais	19h30
AVRIL				
3	Spectacle humoristique	Club des Supporters	Espace du Marais	20h30
13	Tournoi de Pâques	Saint-André Football	Complexe sportif	Journée
18	Tournoi interclubs	Pétanque Club Andréanais	Terrain pétanque	NC

19 mars 1962 : Anniversaire du cessez le feu en Algérie

Le comité Fnaca et la municipalité invitent tous les adhérents et leur famille, les anciens combattants et les Andréanais à participer à la cérémonie, en souvenir des 30 000 soldats morts en Algérie et Afrique du nord, qui aura lieu le :

Jeudi 19 mars

Rendez-vous place de la mairie à 17h30.
Dépôt de gerbe à 17h45 au monument aux morts,
suivi du verre de l'amitié.

Comité Fnaca de Saint-André
Président : René Gouyette - 16 route de la ville Jono - 02 40 91 50 67

Retour en images

La cérémonie des nouveaux arrivants et le repas des aînés ont eu lieu le 1er week-end de février.

Audrey, Eric et Ethan, nouveaux Andréanais arrivant de la région parisienne.

Les pompiers ont fêté la Sainte-Barbe le 25 janvier à l'Espace du Marais.

À la cérémonie des voeux, beaucoup d'Andréanais ont répondu présents à l'invitation de la municipalité.

Le spectacle ***la Guerre des buissons*** a séduit le public le 11 janvier à l'Espace du Marais.